

## Photo de classe au collège Simone de Beauvoir

Le 22 septembre 2022, aura lieu la photo de classe des élèves du collège Simone de Beauvoir.

La loi nous demande d'obtenir l'autorisation écrite des parents. Aussi, merci de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous.

Je soussigné

responsable légal de l'enfant

Scolarisé en classe de

autorise    n'autorise pas (rayer la mention inutile)

la prise de vue collective et individuelle dans le cadre de la photo de classe réalisée par un professionnel mandaté par le Foyer Socio-Educatif du collège Simone de Beauvoir à Crolles.

**Si l'autorisation n'est pas fournie dans un délai de 5 jours maximum après la photo de classe , le visage de l'enfant sera flouté sur les photographies de groupe et la photographie individuelle non conservée par le photographe pour les commandes.**

Vous pouvez aussi nous faire parvenir une photographie ou un scan de cette autorisation signée par email à l'adresse : [fsecollegedecrolles@gmail.com](mailto:fsecollegedecrolles@gmail.com)

A

Le

Signature des représentants légaux

**Cette autorisation ne concerne que la photo de classe et les photos individuelles.**